



Travailler à Orford

Ouvrier ou ouvrière
horticole

Située en Estrie dans la MRC de Memphrémagog, la Municipalité du Canton d'Orford offre des services à une population permanente de près de 6000 personnes auxquelles s'ajoutent nombreux villégiateurs et des milliers de visiteurs annuellement. Elle connaît une croissance soutenue de sa population et de sa richesse foncière. La Municipalité du Canton d'Orford peut compter sur un environnement exceptionnel, marqué par la présence du parc national du Mont-Orford, d'une douzaine de lacs réputés et de paysages de renom.

La Municipalité du Canton d'Orford est présentement à la recherche d'une personne pour pourvoir le poste d'**Ouvrier ou ouvrière horticole**. Il s'agit d'un poste permanent saisonnier.

MISSION PRINCIPALE

Assurer l'entretien, le développement et la mise en valeur des aménagements paysagers et espaces verts de la municipalité, tout en contribuant à l'embellissement du milieu de vie.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- 1. Entretien des aménagements paysagers**
 - Maintenir en bon état les arbres, plates-bandes, jardinières, mosaïques florales et autres espaces verts, veiller à leur croissance et leur santé.
 - Effectuer l'ensemble des tâches d'arrosage, de fertilisation, de désherbage, de taille et autres soins horticoles réguliers.
 - Veiller au contrôle de la végétation.
- 2. Planification et implantation des nouveaux aménagements**
de concert avec la cheffe d'équipe :
 - Participer à la planification et réaliser la plantation d'arbres, arbustes, vivaces et annuelles.
 - Identifier les besoins en végétaux et matériels horticoles (terreau, engrais, outils).
 - Collaborer à la conception et l'implantation de nouveaux espaces verts et aménagements.
- 3. Approvisionnement horticole**
en soutien à la cheffe d'équipe :
 - Préparer et effectuer au besoin les commandes de végétaux, matériaux et fournitures nécessaires.
 - Enrichir et maintenir les relations avec les fournisseurs pour assurer la qualité et la disponibilité des ressources.
- 4. Initiatives d'embellissement**
 - Assurer le respect des critères d'évaluation et supporter l'équipe dans le maintien ou l'amélioration de la classification des Fleurons.
 - Collaborer à la conception et fabrication des décorations en lien avec les saisons et les thématiques établies.
 - Participer, selon les besoins, aux projets du comité d'embellissement.

EXIGENCES

L'ouvrier ou l'ouvrière horticole devra :

- Être en bonne condition physique;
- Être prêt à travailler à l'extérieur dans des conditions variables;
- Détenir des habiletés manuelles développées;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5.
- Détenir une carte ASP construction, un atout.

Détenir un DEP ou DEC (technique) en horticulture, aménagement paysager ou autre formation connexe (Posséder une combinaison de compétences et d'expérience pertinentes pourrait être considéré comme équivalent).

Compétences requises :

Savoir-faire :

- Connaissance approfondie des techniques d'horticulture et d'entretien paysager.
- Capacité à planifier et réaliser des plantations et des projets d'aménagement.
- Habileté à utiliser des outils et équipements horticoles.

Savoir-être :

- Créativité, sens artistique et esthétique développés.
- Souci du détail pour concevoir des espaces attrayants.
- Sens de l'organisation.
- Sensibilité écologique et engagement envers le développement durable.

Vous croyez avoir un profil intéressant, mais ne remplissez pas toutes les exigences requises? Tentez votre chance, déposez votre candidature !

SALAIRE ET CONDITIONS

Il s'agit d'un poste saisonnier, permanent, à temps plein, représentant 40 heures par semaine, du lundi au vendredi, pour une durée de 30 semaines par année. La rémunération et les avantages sociaux sont établis conformément à la convention collective en vigueur. Le salaire horaire à l'entrée en fonction est de 29,16 \$/heure (avec possibilité de reconnaissance de l'expérience pertinente antérieure; le taux horaire pourrait alors être majoré).

Nous offrons également les généreux avantages suivants :

- Indemnités compensatoires (avantages sociaux) pour les postes saisonniers;
- Horaire de 40h/semaine condensé sur 4,5 jours (vendredi après-midi de congé);
- Possibilité de ski alpin et golf sans frais;
- Passe annuelle individuelle à la SEPAQ ;
- Plusieurs activités sociales organisées par le comité social;
- Opportunités de développement et de formation.

Entrée en poste : mi-avril

DATE LIMITE DÉPÔT DE CANDIDATURE

La date limite pour poser sa candidature : **8 mars 2026.**

Toute personne intéressée par cet emploi doit faire parvenir son curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à l'attention de M^{me} Catherine Roy, adjointe exécutive, par courrier électronique à : adj.executive@canton.orford.qc.ca

Veillez noter que seules les personnes sélectionnées pour les entrevues seront contactées.

Merci de votre intérêt!

